

Stage:

« Quelles pratiques d'évaluation pour la réussite de tous ? »

Mardi 5 mai

 \grave{a} Pau (université)

9h30 - 16h30

Avec

André Antibi

professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, est l'auteur de diverses études sur l'échec scolaire.



A l'origine du Mouvement contre la constante macabre, André Antibi travaille à la mise en place d'évaluations par « contrat de confiance ».

A l'heure où la Ministre de l'Education clôt la conférence sur l'évaluation par un statu quo général, alors que la question de la note avait traversé nombre de médias, la problématique de l'évaluation reste pourtant posée.

« L'évaluation à la française », avec ou sans note, qui se transmet de l'enseignant à l'élève devenu professeur, permet peu de relation de confiance. Les élèves français ont peur de se tromper et manquent d'initiative. Tels sont les constats de PISA. Les pratiques actuelles induisent des rapports de compétition qui peuvent générer des sentiments de stigmatisation et de dépréciation personnelle, démobilisants dans les apprentissages, voire dans la construction personnelle. De plus, elles renseignent que très partiellement sur ce que l'élève sait ou ne sait pas.

Bref, la note chiffrée telle qu'elle existe ne peut plus répondre à la réussite de tous, mais les multi-cases du LPC, enfin enlevé du socle, n'est pas une solution... Quelles évolutions possibles alors des modalités d'évaluation ?

Parce que l'évaluation reste un acte important dans nos pratiques professionnelles (et pas seulement au regard du nombre d'heures que cela nécessite!) , nous vous proposons une rencontre sur ce sujet avec André Antibi. A NE PAS MANQUER!

La constante macabre

C'est l'idée qu'un professeur qui donnerait des bonnes notes à tous, il serait laxiste ou médiocre. Se développe alors, inconsciemment, un mécanisme visant à maintenir une partie d'échec dans les résultats d'une classe. On oublie que ces mauvaise notes sont à l'origine de souffrance et de manque de confiance chez les enfants et adolescents.

Inscription avant le 5 avril Autorisation d'absence à l'IA s/c de l'IEN Inscription: snu64@snuipp.fr

Le Contrat de confiance

La première étape est de faire prendre conscience aux enseignants de ces pratiques instinctives qui consistent à faire rater un certain nombre d'élèves de manière systématique. Ensuite, viennent les solutions.

André Antibi a imaginé un système d'évaluation par «contrat de confiance». Selon lui, le meilleur moyen pour aider les élèves à apprendre et à assimiler la matière est de donner les questions des évaluations sommatives à l'avance. Cela permet de susciter davantage de questions/réponses lors des cours et favorise une meilleure acquisition des connaissances. Cela éclaircit aussi les implicites des attendus et rétablit des climats de confiance.